



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/EB.AIR/WG.1/2007/2
24 septembre 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

ORGANE EXÉCUTIF DE LA CONVENTION
SUR LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
TRANSFRONTIÈRE À LONGUE DISTANCE

Groupe de travail des effets

**RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL DES EFFETS SUR SA VINGT-SIXIÈME
SESSION TENUE À GENÈVE DU 29 AU 31 AOÛT 2007**

TABLE DES MATIÈRES¹

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction	1 – 4	3
I. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	5	3
II. ADOPTION DU RAPPORT DE LA VINGT-CINQUIÈME SESSION	6 – 7	3
III. QUESTIONS DÉCOULANT DES RÉUNIONS RÉCENTES DE L'ORGANE EXÉCUTIF ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES....	8 – 9	3
IV. DERNIERS RÉSULTATS ET ÉTAT ACTUEL DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	10 – 55	4
A. Activités récentes des programmes internationaux concertés, de l'Équipe spéciale de la santé et du Groupe mixte d'experts de la modélisation dynamique	11 – 12	4

¹ Les sections I à IX du présent document correspondent aux points 1 à 9 de l'ordre du jour provisoire (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/1).

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
B. Points communs aux programmes internationaux concertés et à l'Équipe spéciale de la santé	13 – 14	6
C. Activités dans certains pays	15 – 18	7
D. État des connaissances scientifiques et techniques	19 – 53	7
E. Informations sur les prochains ateliers/réunions techniques	54 – 55	14
V. EXAMEN DU PROTOCOLE DE GÖTEBORG DE 1999	56 – 59	14
VI. DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS RELATIVES AUX EFFETS	60 – 65	15
A. Projet de plan de travail pour 2008	60 – 61	15
B. Collaboration aux fins de la surveillance	62 – 63	16
C. Proposition concernant la création d'une équipe spéciale de l'azote réactif	64 – 65	16
VII. FINANCEMENT DES ACTIVITÉS RELATIVES AUX EFFETS	66 – 69	16
VIII. ÉLECTION DU BUREAU	70	18
IX. QUESTIONS DIVERSES	71 – 72	18
Annexe: Calendrier provisoire des réunions de 2007-2008 relatives aux effets		19

Introduction

1. La vingt-sixième session du Groupe de travail des effets a eu lieu à Genève du 29 au 31 août 2007.
2. Y ont participé des représentants des Parties à la Convention dont les noms suivent: Albanie, Allemagne, Autriche, Bélarus, Canada, Danemark, Espagne, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Italie, Moldova, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Suède, Suisse et Ukraine.
3. Un représentant du Centre européen pour l'environnement et la santé de l'Organisation mondiale de la santé (CEES/OMS), Bureau de Bonn, était présent. L'Union de l'industrie électrique (EURELECTRIC) était également représentée.
4. M. T. Johannessen (Norvège) a présidé la réunion.

I. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

5. L'ordre du jour (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/1) a été adopté.

II. ADOPTION DU RAPPORT DE LA VINGT-CINQUIÈME SESSION

6. Le Groupe de travail a adopté le rapport sur les travaux de sa vingt-cinquième session (EB.AIR/WG.1/2006/2).
7. Le délégué des Pays-Bas a rappelé aux participants que les résultats des travaux menés par le Programme international concerté (PIC)-Modélisation et cartographie à la suite de l'appel de 2006-2007 pour que soient volontairement communiquées des données sur les charges critiques calculées et empirique d'acidification et d'eutrophisation, paramètres de modélisation dynamique compris, devaient servir à des analyses scientifiques et non à la mise au point de modèles d'évaluation intégrée.

III. QUESTIONS DÉCOULANT DES RÉUNIONS RÉCENTES DE L'ORGANE EXÉCUTIF ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES

8. M. R. Ballaman (Suisse), Président du Groupe de travail des stratégies et de l'examen, a communiqué des renseignements sur la situation actuelle des protocoles à la Convention et attiré en particulier l'attention sur la stratégie de la Convention relative au renforcement des capacités dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (EOCAC) et sur le plan d'action révisé qui s'y rapporte. Il a également présenté les résultats de l'atelier sur les activités futures exécutées au titre de la Convention, qui devraient faire une plus large place aux relations entre les effets de la pollution atmosphérique et les changements climatiques et au transport hémisphérique des polluants.
9. Le Groupe de travail a pris note des décisions adoptées par l'Organe exécutif et son Bureau ainsi que des résultats des délibérations des autres organes relevant de la Convention, et est convenu d'en tenir compte lorsqu'il envisagerait la suite de ses activités.

IV. DERNIERS RÉSULTATS ET ÉTAT ACTUEL DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

10. Le Groupe de travail des effets a noté que M. T. Clair (Canada) avait été coopté au poste de vice-président au sein du Bureau.

A. Activités récentes des programmes internationaux concertés, de l'Équipe spéciale de la santé et du Groupe mixte d'experts de la modélisation dynamique

11. Le Président a présenté le rapport annuel commun de 2007 des PIC et de l'Équipe spéciale de la santé sur le bilan des activités relatives aux effets (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/3), faisant observer que les annexes rendaient compte des activités récentes des programmes et donnaient une liste des publications correspondantes. Le Président a indiqué que des données de fond utiles pour l'examen du Protocole de Göteborg de 1999 seraient présentées en détail au titre du point 5 de l'ordre du jour. Les derniers résultats et publications ont été passés en revue par le représentant du pays chef de file de chaque programme, à savoir:

- a) M. M. Lorenz (Allemagne), au nom de M. M. Köhl, Président de l'Équipe spéciale du PIC d'évaluation et de surveillance des effets de la pollution atmosphérique sur les forêts (PIC-Forêts);
- b) M^{me} B. Kvaeven (Norvège), Présidente de l'Équipe spéciale du PIC d'évaluation et de surveillance de l'acidification des cours d'eau et des lacs (PIC-Eaux);
- c) M. J. Tidblad (Suède), Coprésident de l'Équipe spéciale du PIC relatif aux effets de la pollution atmosphérique sur les matériaux, y compris ceux des monuments historiques et culturels (PIC-Matériaux) et chef du Centre de recherche principal du programme;
- d) M. H. Harmens (Royaume-Uni), Président de l'Équipe spéciale du PIC relatif aux effets de la pollution atmosphérique sur la végétation naturelle et les cultures (PIC-Végétation);
- e) M. L. Lundin (Suède), Président de l'Équipe spéciale du PIC de surveillance intégrée des effets de la pollution atmosphérique sur les écosystèmes (PIC-Surveillance intégrée);
- f) M. T. Spranger (Allemagne), Président de l'Équipe spéciale du PIC de modélisation et de cartographie des niveaux et des charges critiques ainsi que des effets, risques et tendances de la pollution atmosphérique (PIC-Modélisation et cartographie);
- g) M. M. Krzyzanowski, représentant du CEES/OMS, et Président de l'Équipe spéciale des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique (Équipe spéciale de la santé);
- h) M. A. Jenkins (Royaume-Uni), Coprésident du Groupe mixte d'experts de la modélisation dynamique.

12. Le Groupe de travail des effets:

- a) A pris note des activités récentes des PIC, des équipes spéciales et du Groupe mixte d'experts (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/3, annexes I à VII);

b) S'est félicité de l'élaboration de la nouvelle stratégie proposée par le PIC-Forêts et a invité ce dernier à lui présenter cette stratégie à sa vingt-septième session afin qu'il puisse la soumettre à l'Organe exécutif pour approbation;

c) A pris note des travaux du PIC-Eaux concernant les tendances à long terme de la chimie des eaux de surface, y compris de l'azote, et des exercices d'intercomparaison chimique et biologique exécutés par le PIC-Eaux et a accueilli avec satisfaction les conclusions de l'atelier consacré aux facteurs confondants dans les tendances à long terme de l'acidification et organisé en collaboration avec le PIC-Surveillance intégrée;

d) S'est félicité des travaux du PIC-Matériaux sur l'encrassement du verre moderne et les filtres en téflon et du projet de révision du chapitre 4 du *Manuel des méthodes et critères de modélisation et de cartographie des charges et des niveaux critiques et des effets, risques et tendances de la pollution atmosphérique*;

e) A pris note des résultats de l'atelier organisé sur le thème «Ammoniac atmosphérique: détection des changements intervenus dans les émissions et des incidences sur l'environnement» et a adopté des niveaux critiques révisés d'ammoniac pour la végétation;

f) S'est félicité des travaux menés par le PIC-Végétation, en collaboration avec le PIC-Forêts et le PIC-Modélisation et cartographie, pour la mise à jour du chapitre 3 du *Manuel de modélisation et de cartographie concernant l'ozone*, y compris dont la révision des niveaux critiques d'ammoniac; a adopté la paramétrisation fondée sur les flux pour les plantes cultivées et essences génériques et a pris note du rapport annuel du PIC-Végétation pour 2006-2007 intitulé «Pollution atmosphérique et végétation»;

g) A pris acte de la coopération entre le PIC-Surveillance intégrée et d'autres PIC, pris note du rapport annuel de ce dernier pour 2007 et invité tous les programmes à collaborer activement dans les pays;

h) S'est félicité des travaux du PIC-Modélisation et cartographie sur l'actualisation et l'évaluation des charges critiques pour l'acidification et l'eutrophisation et les fonctions de charge cible pour l'acidification ainsi que des faits nouveaux intervenus au sujet de l'évaluation de l'azote et noté en particulier que l'échange éventuel de droits d'émission en Europe irait à l'encontre de l'approche de la pollution fondée sur les effets, qui varient dans l'espace;

i) A pris note des conclusions de l'atelier sur les effets des dépôts d'azote de faible importance et s'est félicité du travail entrepris pour mettre à jour les charges critiques d'azote dans le *Manuel de modélisation et de cartographie*;

j) A approuvé la proposition du PIC-Modélisation et cartographie tendant à demander au Centre de coordination pour les effets (CCE) de lancer un appel pour que soient communiquées des données empiriques et calculées concernant les charges critiques pour l'azote et les paramètres de modélisation dynamique, en vue d'une éventuelle révision du Protocole de Göteborg de 1999;

k) A souligné combien il était important que toutes les Parties à la Convention participent activement aux activités de modélisation et de cartographie et a prié instamment les Parties de se tenir prêtes à répondre aux appels à communiquer des données;

l) A pris note des travaux de l'Équipe spéciale de la santé et a favorablement accueilli les conclusions et le rapport (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/12) de l'atelier de l'OMS consacré aux effets sur la santé des particules provenant de différentes sources et organisé avant la réunion de l'Équipe spéciale; a pris note de la situation des rapports de l'OMS sur les risques sanitaires que présente l'ozone provenant de la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance et sur les risques sanitaires présentés par les métaux lourds provenant de la pollution atmosphérique à longue distance, et a pris acte des mesures prises pour associer les pays de l'EOCAC aux activités concernant la santé;

m) A remercié le Bureau de Bonn du CEES/OMS de ses travaux et de son rôle de premier plan dans les activités de l'Équipe spéciale de la santé ainsi que des mesures prises pour accroître la participation des Parties de l'EOCAC;

n) A renouvelé l'invitation faite aux Parties pour qu'elles désignent des experts et participent activement aux travaux de l'Équipe spéciale de la santé;

o) A salué les progrès accomplis par le Groupe mixte d'experts de la modélisation dynamique en ce qui concerne l'évaluation de l'applicabilité des modèles dynamiques et des charges cibles lors de l'examen du Protocole de Göteborg et a pris note des conclusions et des recommandations formulées par le Groupe d'experts à sa septième réunion (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/13);

p) A pris note de la participation active des PIC et des experts nationaux aux activités du Groupe mixte d'experts, a exprimé sa satisfaction des travaux qui ont été menés à bien et a pris note des propositions du Groupe de poursuivre ses travaux conformément au plan de travail de la Convention.

B. Points communs aux programmes internationaux concertés et à l'Équipe spéciale de la santé

13. Le Président a appelé l'attention sur la participation croissante des pays aux activités relatives aux effets et a relevé les résultats positifs de la coopération plus étroite et plus efficace qui s'est instaurée entre les PIC ainsi qu'avec l'Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP) et d'autres organes relevant de la Convention.

14. Le Groupe de travail des effets:

a) S'est félicité des efforts fournis par les PIC et l'Équipe spéciale de la santé pour s'attaquer aux tâches prioritaires qui concourent à la bonne application de la Convention, et particulièrement des contributions aux réexamens des trois derniers protocoles;

b) A insisté une fois de plus sur l'importance des travaux effectués par les centres nationaux de liaison et sur l'appui fourni par les pays chefs de file, les centres de coordination et leurs pays et organisations hôtes;

c) A constaté avec satisfaction que le nombre des participants à la session avait augmenté et a noté que les Parties avaient tendance à participer plus activement aux activités des programmes;

d) A souligné combien il était important que toutes les Parties à la Convention participent activement aux activités relatives aux effets pour contribuer à l'accumulation des connaissances et des données nécessaires à la bonne application de la Convention et de ses protocoles et à leur réexamen;

e) A engagé l'Organe exécutif à inviter à nouveau les Parties à désigner des centres nationaux de liaison pour les activités et programmes relatifs aux effets auxquels elles ne participent pas activement.

C. Activités dans certains pays

15. Le Président a noté que l'accent était mis, dans la Convention, sur la nécessité d'encourager la participation des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (EOCAC) afin de les aider à appliquer cet instrument et ses protocoles les plus récents.

16. Les représentants de l'Albanie, du Bélarus, de la Géorgie, de la République de Moldova et de l'Ukraine ont présenté brièvement, sur la base de données rassemblées dans un document informel, les activités menées dans leur pays sur les effets de la pollution atmosphérique. Le délégué du Turkménistan, qui n'est pas encore partie à la Convention, a remercié le Groupe de travail de lui avoir donné la possibilité d'assister pour la première fois à l'une de ses sessions en qualité d'observateur et a noté qu'il rendrait compte des travaux de la réunion à son gouvernement. Le Groupe de travail a noté que beaucoup de ces pays participaient à l'un ou plusieurs de ses programmes relatifs aux effets mais que certains ne menaient pas d'activités dans ce domaine.

17. Le Groupe de travail s'est félicité des renseignements reçus. Il a prié instamment les représentants des pays de l'EOCAC de se mettre en rapport avec les centres de programme pour obtenir des précisions sur la participation aux réunions et aux activités ainsi que des renseignements sur les contacts existants et potentiels concernant les activités relatives aux effets.

18. Des délégués de pays de l'EOCAC ont demandé une aide, par exemple sous la forme de séminaires et d'ateliers, pour déterminer les contacts à privilégier sur leur territoire et obtenir les ressources nécessaires à la mise en œuvre d'activités relatives aux effets. Le Groupe de travail a invité le secrétariat à engager des discussions avec l'Organe exécutif et son Bureau pour préparer des réunions collectives.

D. État des connaissances scientifiques et techniques

19. Le Président a appelé l'attention sur les thèmes correspondant aux différents polluants aux fins des communications concernant les derniers résultats des activités des PIC. Le rapport commun de 2007 a été établi pour servir de référence aux communications présentées sur sept thèmes. Les auteurs de ces communications ont donc largement puisé dans le rapport et dans les rapports techniques des PIC.

1. Acidification

20. M. Lorenz, chef du Centre de coordination du PIC-Forêts, a fait le point sur les tendances des dépôts de soufre par égouttement et a présenté les résultats des calculs des charges critiques et de leurs dépassements à la suite de dépôts par égouttement sur certains sites de degré II (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/6).

21. M^{me} B.-L. Skjelkvåle (Norvège), du PIC-Eaux, a rendu compte des tendances de la chimie des eaux de surface et du biote et de l'importance des facteurs confondants (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/7). Elle a noté que la régénération des eaux de surface ayant souffert de l'acidification se poursuivait. On constate des signes de réaction biologique à la réduction de l'acidification des eaux de surface mais ces réactions ne sont pas uniformes et pratiquement inexistantes là où le taux d'acidification est le plus élevé. La régénération tant chimique que biologique est freinée par des facteurs confondants, c'est-à-dire des facteurs autres que les dépôts d'acide.

22. M. M. Forsius (Finlande), chef du Centre du PIC-Surveillance intégrée, a expliqué que les résultats d'activités de plusieurs PIC et de l'EMEP avaient été utilisés pour élaborer un rapport d'évaluation sur les polluants acidifiants, la brume arctique et l'acidification dans la région arctique aux fins du Programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique (AMAP, rapport pouvant être consulté à l'adresse www.amap.no). Il existe des signes de régénération des écosystèmes arctiques mais des problèmes subsistent autour des grandes sources d'émissions. Le transport hémisphérique et les changements climatiques mondiaux prennent de plus en plus d'importance dans cette région.

23. M. M. Posch (Pays-Bas), du CCE, a présenté les résultats de l'appel de 2006-2007 à la communication volontaire de données, par les centres nationaux de liaison, sur les charges critiques d'acidification et d'eutrophisation et les modèles dynamiques (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/11 et Corr.1), soulignant que ces données devaient servir à des évaluations scientifiques et non à la construction de modèles d'évaluation intégrée. Il a appelé en particulier l'attention sur la méthode de modélisation dynamique qui fait intervenir différents scénarios de dépôts et permet désormais d'analyser plus rapidement des scénarios supplémentaires par rapport à la méthode des charges critiques.

24. M. Jenkins, Coprésident du Groupe mixte d'experts de la modélisation dynamique, a fait observer que le retour à des conditions historiques ou de référence risquait de ne pas être possible. Il a également noté que la régénération biologique à la suite d'une diminution de l'acidification risquait de prendre plus de temps en raison de l'évolution du climat.

25. Le Groupe de travail a pris acte avec satisfaction de l'éventail et de la qualité des travaux menés sur le thème de l'acidification et:

a) A pris note du rapport du PIC-Forêts sur les tendances des dépôts de soufre et la modélisation dynamique sur les sites de surveillance (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/6);

b) A pris note du rapport du PIC-Eaux sur les tendances de la chimie des eaux de surface et du biote et l'importance des facteurs confondants (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/7);

c) A pris note du rapport du PIC-Surveillance intégrée sur l'évaluation de l'acidification dans la région arctique;

d) S'est félicité des résultats obtenus par le PIC-Modélisation et cartographie à la suite de l'appel lancé en 2006-2007 pour que soient communiquées des données sur les charges critiques européennes pour l'acidification, y compris les paramètres de modélisation dynamique à utiliser pour des évaluations scientifiques (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/11 et Corr.1);

e) A pris acte de l'appui apporté par plusieurs Parties aux travaux importants qui donnent des résultats et un éclairage nouveaux pour les politiques de lutte contre la pollution atmosphérique et a instamment prié les pays et leurs centres nationaux de liaison avec le PIC-Modélisation et cartographie de donner suite activement et rapidement aux futurs appels à la communication de données sur les charges et les niveaux critiques;

f) A pris note des scénarios et des incertitudes présentés par le Groupe mixte d'experts de la modélisation dynamique (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/13).

2. Azote nutritif

26. M. Lorenz a décrit la situation des dépôts de composés azotés en Europe, qui ont accusé une tendance à la baisse au cours de la période 1999-2004, et a rendu compte du calcul des charges critiques d'eutrophisation sur plusieurs sites de degré II (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/6).

27. M. Harmens a fait état des progrès de l'enquête conduite en 2005-2006 par le PIC-Végétation sur les concentrations d'azote dans les mousses en Europe et pour laquelle 13 pays ont déjà communiqué des données.

28. M. Forsius a donné un résumé des résultats du projet CINTER (interactions du carbone et de l'azote dans les écosystèmes forestiers) de l'Union européenne (UE), qui est un effort majeur de synthétisation des données relatives aux interactions entre le carbone et l'azote. Faisant observer que le PIC-Surveillance intégrée et le PIC-Forêts avaient été à ce sujet de précieuses sources d'information (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/10), il a noté que le piégeage du carbone, qui pourrait être moins important que prévu dans les sols, était étroitement lié au cycle de l'azote; ainsi, la réduction des émissions d'azote est également importante pour les politiques relatives au climat.

29. M. J.-P. Hettelingh (Pays-Bas), chef du CCE, a présenté les données de 2006-/2007 relatives aux charges critiques pour l'eutrophisation (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/11 et Corr.1). Il a expliqué les différences entre les charges critiques calculées et les charges critiques déterminées de façon empirique. Une version préliminaire des instructions du CCE pour un nouvel appel à la communication de données a été soumise pour examen aux centres nationaux de liaison.

30. M. F. Moldan (Suède), Coprésident du Groupe mixte d'experts de la modélisation dynamique, a noté que, d'après les résultats de l'exploitation de modèles de simulation, certains écosystèmes naturels pourraient avoir subi des changements irréversibles à cause des dépôts d'azote. La régénération chimique et biologique prendra plusieurs décennies, même si est appliquée la législation actuelle relative à la réduction des émissions.

31. M^{me} S. Honour (Royaume-Uni) a rendu compte des résultats de l'atelier sur «l'ammoniac atmosphérique: détection des changements intervenus dans les émissions et des incidences sur l'environnement» (ECE/EB.AIR/WG.5/2007/3), notant la nécessité d'une approche intégrée renforcée sur l'azote et ses effets.

32. Au cours de la discussion qui a suivi, les participants ont souligné à nouveau l'importance des résultats de l'atelier consacré aux dépôts d'azote de faible importance (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/15), selon lesquels les charges critiques actuelles fondées sur des études empiriques sont peut-être fixées à des niveaux trop élevés pour les régions où les dépôts d'azote sont faibles. Les participants à l'atelier ont proposé que soient utilisés des éventails de charges critiques plutôt que des valeurs uniques. Leurs conclusions seront prises en compte aux fins du nouvel appel de 2007-2008 à la communication de données.

33. Le Groupe de travail a pris acte avec satisfaction des travaux importants menés sur l'azote nutritif dans le cadre des programmes et:

a) A pris note des résultats obtenus par le PIC-Forêts au sujet des tendances des dépôts d'azote et des charges critiques sur certains sites (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/6);

b) A pris note des progrès de l'enquête de 2005-2006 conduite par le PIC-Végétation sur les concentrations d'azote dans les mousses en Europe;

c) A pris note du rapport du PIC-Surveillance intégrée sur les interactions entre le carbone et l'azote et les effets de l'azote (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/10);

d) A pris note des résultats de l'appel de 2006-2007 lancé par le PIC-Modélisation et cartographie pour que soient communiquées des données sur les charges critiques calculées et empiriques pour l'eutrophisation, les paramètres correspondants de modélisation dynamique de l'azote et des informations sur les sites du réseau européen Natura 2000 (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/11 et Corr.1);

e) A approuvé la proposition du PIC-Modélisation et cartographie et du CCE de lancer un nouvel appel à la communication de données sur les charges critiques et la modélisation dynamique à la fin de 2007 et d'en fournir les résultats en 2008 pour la construction de modèles d'évaluation intégrée;

f) A pris note des travaux du Groupe mixte d'experts de la modélisation dynamique sur la dynamique de l'azote (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/13);

g) A pris note des résultats de l'atelier sur les «Effets de faibles dépôts d'azote» (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/15) et a encouragé les pays à déterminer, à partir de l'éventail des valeurs proposées, des niveaux uniques de charges critiques;

h) A pris note du rapport et des résultats de l'atelier sur le thème «L'ammoniac atmosphérique: détection des changements intervenus dans les émissions et des incidences sur l'environnement» (ECE/EB.AIR/WG.5/2007/3).

3. Ozone

34. M. Lorenz a exposé les tendances des concentrations d'ozone (O₃) en Europe établies à partir de mesures faites sur des sites de degré II (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/6).

35. M. Harmens a fait le point des derniers résultats de la collecte de preuves des dommages causés à la végétation par l'ozone, chiffrant les liens entre les observations faites sur le terrain et le dépassement des niveaux critiques d'ozone, des effets importants étant observés sur une large gamme de plantes et d'espèces végétales (semi-)naturelles sans que se dégagent toutefois des tendances claires dans le temps.

36. M. Krzyzanowski a présenté des informations sur les risques sanitaires liés à l'ozone, notant que des études épidémiologiques récentes avaient confirmé que l'ozone était associé à des effets néfastes aigus sur la santé et faisant état de renseignements nouveaux selon lesquels le total journalier des décès augmente pendant les vagues de chaleur dans les régions où les concentrations d'ozone sont élevées.

37. Le Groupe de travail des effets s'est félicité des progrès accomplis et des nouveaux résultats obtenus sur les effets de l'ozone, et:

a) A pris note des résultats des mesures de l'ozone faites par le PIC-Forêts (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/6);

b) A pris note des résultats obtenus par le PIC-Végétation au moyen de la méthode des flux d'ozone pour la cartographie, en collaboration avec le Centre de synthèse météorologique-Ouest de l'EMEP, et du rapport sur la méthode de modélisation d'Ellenberg visant à mettre en évidence la végétation (semi-)naturelle menacée par l'ozone (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/9);

c) A adopté le chapitre 3 révisé, sur l'ozone, du *Manuel de modélisation et de cartographie*, établi en coopération par le PIC-Modélisation et cartographie, le PIC-Végétation et le PIC-Forêts;

d) A pris note des résultats récents obtenus par l'Équipe spéciale de la santé concernant les effets de l'ozone sur la santé.

4. Particules

38. M. Krzyzanowski a rendu compte des résultats d'un atelier récent de l'OMS sur les risques que présentent, pour la santé, les particules provenant de différentes sources. Il a noté que, bien que les différentes propriétés chimiques des particules semblaient induire des risques relatifs distincts en fonction de la masse des particules, l'attribution d'effets sanitaires à des caractéristiques particulières des particules demeurait limitée.

39. Le Groupe de travail des effets a pris acte avec satisfaction des travaux sur les particules et a pris note du rapport de l'Équipe spéciale sur les risques que présentent pour la santé les particules provenant de différentes sources (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/12).

5. Métaux lourds

40. M. Harmens a rendu compte des tendances concernant les concentrations de métaux lourds dans les mousses pendant la période 1990-2000, notant que ces tendances variaient selon le métal et le pays, et a pris acte des progrès de l'enquête de 2005-2006.

41. M. Lundin a présenté les derniers résultats des bilans de captage sur les sites du PIC-Surveillance intégrée, qui montrent que les concentrations de mercure dans l'humus sont supérieures à leur niveau pré-industriel.

42. M. M. van het Bolscher (Pays-Bas) et M. Hettelingh ont présenté les résultats d'une étude collective sur les émissions, les dépôts, les charges critiques et les dépassements concernant les métaux lourds en Europe. Ils ont noté que l'on ne constatait pas en Europe de dépassement significatif des charges critiques pour plusieurs métaux lourds (chrome, nickel, cuivre, zinc, arsenic et sélénium) en dehors des trois métaux actuellement cités dans l'annexe I du Protocole sur les métaux lourds (cadmium, plomb et mercure).

43. Le Groupe de travail des effets a exprimé sa satisfaction des travaux effectués sur les métaux lourds et:

a) A pris note des résultats obtenus par le PIC-Végétation sur les tendances des concentrations de métaux lourds dans les mousses et des progrès de l'enquête de 2005-2006;

b) A pris note des résultats obtenus par le PIC-Surveillance intégrée sur les bilans de captage de métaux lourds sur ses sites;

c) A accueilli avec satisfaction le rapport établi par les Pays-Bas intitulé «Heavy metal emissions, depositions, critical loads and exceedances in Europe» (Métaux lourds: émissions, dépôts, charges critiques et dépassements en Europe) selon lequel l'accent mis sur les trois métaux lourds sélectionnés en priorité (cadmium, plomb et mercure) est justifié du point de vue des effets.

6. Polluants organiques persistants

44. L'Équipe spéciale de la santé n'ayant reçu aucune demande du Groupe de travail des stratégies et de l'examen en vue de la révision de l'évaluation des risques que les polluants organiques persistants (POP) présentent pour la santé, aucun travail supplémentaire n'a été entrepris dans ce sens.

45. Le Groupe de travail des effets a noté qu'il importait de poursuivre les travaux sur les POP et que le Groupe de travail des stratégies et de l'examen n'avait pas encore demandé à l'Équipe spéciale de la santé de réaliser une évaluation des risques que présentent les POP pour la santé.

7. Questions transversales

46. M. Lorenz a indiqué que trois cours sur les comparaisons internationales des évaluations de la défoliation avaient été organisés sous l'égide du PIC-Forêts en 2006.

47. M. S. Doytchinov (Italie), Coprésident du PIC-Matériaux, a présenté des cartes à haute résolution spatiale de la corrosion due à certains polluants en Europe centrale et a pris acte des études détaillées consacrées aux biens menacés sur les berges de la Seine à Paris.

48. M. Tidblad a présenté des résultats récents sur les tendances de la corrosion (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/8) ainsi que le rapport de l'atelier sur la protection du patrimoine culturel contre la pollution atmosphérique, la nécessité d'une politique locale efficace et les stratégies d'entretien et de conservation (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/8, annexe).

49. Le Groupe de travail des effets a exprimé sa satisfaction des travaux effectués sur les questions transversales et:

a) A pris note des cours organisés sous l'égide du PIC-Forêts sur les comparaisons internationales des évaluations de la défoliation;

b) A pris note des activités de cartographie du PIC-Matériaux et de son analyse des tendances de la corrosion (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/8);

c) A pris note du rapport de l'atelier sur la protection du patrimoine culturel contre la pollution atmosphérique, la nécessité d'une politique locale efficace et les stratégies d'entretien et de conservation (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/8, annexe).

50. Les résultats correspondant aux éléments du plan de travail communs à tous les programmes ont été présentés sur la base des informations données dans le rapport commun de 2007, soit entre autres:

a) Informations récentes sur les fonctions dose-réponse et les ressources et biens menacés;

b) Informations récentes sur les liens entre les observations et les seuils, charges et niveaux critiques;

c) Examen de la solidité des résultats de la surveillance et de la modélisation des effets de la pollution atmosphérique;

d) Paramètres observés, méthodologies, ampleur spatiale et temporelle de la surveillance orientée sur les effets;

e) Activités relatives aux effets dans les pays de l'EOCAC.

51. Le Groupe de travail des effets a reconnu l'importance des travaux réalisés en commun sur les éléments du plan de travail communs à tous les programmes et:

a) A pris note des résultats présentés pour les éléments du plan de travail communs à tous les programmes, qui ont aidé à faire une synthèse de ces travaux;

b) A noté en particulier l'initiative du CCE visant à améliorer la solidité des résultats concluant au non-dépassement d'une charge critique sur la base de méthodes, données et

indicateurs différents («évaluation globale des impacts»), dont une méthode mise au point sous l'égide du GIEC;

c) A demandé au Bureau de s'assurer, avec l'aide du secrétariat, que tous les aspects des éléments communs relatifs aux fonctions dose-réponse, aux biens menacés et aux liens entre les observations et les seuils, charges et niveaux critiques fassent l'objet d'une évaluation et d'une documentation détaillées pour la vingt-septième session du Groupe de travail.

52. Le délégué de la Suède et le secrétariat ont présenté les principales conclusions de l'atelier de Göteborg sur la pollution atmosphérique et ses liens avec les changements climatiques et le développement durable (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/16). Le Groupe de travail a pris note des résultats de cet atelier et est convenu d'en tenir compte pour la préparation de ses activités futures.

53. M. M. Mirtl (Autriche) a présenté les activités exécutées dans le cadre du réseau de recherches à long terme sur les écosystèmes (LTER) dans le but d'instituer une collaboration avec les organes relevant de la Convention. Le Groupe de travail a pris note de cet exposé et a demandé aux responsables des programmes de communiquer des informations sur leurs entretiens avec les responsables du réseau LTER et, en collaboration avec le Bureau, de lui faire part de ces informations à sa prochaine session.

E. Informations sur les prochains ateliers/réunions techniques

54. Les organisateurs et/ou représentants des pays hôtes concernés ont fourni des informations sur les ateliers et réunions techniques qu'il est prévu d'organiser. Le Groupe de travail a pris acte avec satisfaction des préparatifs pour les ateliers/réunions suivants:

a) Huitième réunion du Groupe mixte d'experts de la modélisation dynamique (25-26 octobre 2007, Sitges, Espagne);

b) Atelier sur les charges critiques pour les métaux lourds (21-22 novembre 2007, Windermere, Royaume-Uni);

c) Atelier sur la construction de modèles d'évaluation intégrée pour l'azote (28-30 novembre 2007, Laxenburg, Autriche);

d) Réunion d'experts sur les preuves des effets de faibles concentrations d'ozone sur la végétation dans les pays nordiques, qui devrait avoir lieu parallèlement à la réunion de l'Équipe spéciale du PIC-Végétation, pendant la dernière semaine de février 2008.

55. Le Groupe de travail est convenu de recommander d'inclure ces ateliers dans son plan de travail et dans la liste provisoire des réunions pour 2007-2008.

V. EXAMEN DU PROTOCOLE DE GÖTEBORG DE 1999

56. M. Gregor a exposé les conclusions du rapport établi par le Groupe de travail des effets (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/14), en coordination avec le Bureau, pour l'examen du Protocole de Göteborg de 1999.

57. Le Président a présenté le principal rapport pour l'examen du Protocole de Göteborg de 1999 établi par le Groupe de travail des stratégies et de l'examen (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/17) avec l'aide du secrétariat et du Bureau, qui ont coordonné les informations fournies au sujet des activités relatives aux effets.

58. M. Hettelingh a présenté le projet de rapport de l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée, à l'établissement duquel le CCE a activement collaboré, et a fait observer qu'il faisait référence aux résultats des activités du Groupe de travail des effets.

59. Le Groupe de travail des effets:

a) A approuvé son rapport d'examen (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/14), tel que modifié, et a décidé de le soumettre à l'Organe exécutif à sa vingt-cinquième session;

b) A approuvé le texte concernant les effets du principal document pour l'examen du Protocole (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/17), tel que modifié, et est convenu que les amendements qui y ont été apportés seraient soumis à l'examen du Groupe de travail des stratégies et de l'examen afin que le texte révisé puisse être soumis à l'Organe exécutif;

c) A pris note du projet de rapport de l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée sur l'examen du Protocole de Göteborg de 1999.

VI. DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS RELATIVES AUX EFFETS

A. Projet de plan de travail pour 2008

60. Présentant le projet de plan de travail de 2008 pour le développement des activités relatives aux effets (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/4), le Président a fait observer que ce document avait été élaboré conformément aux recommandations de l'Organe exécutif, lequel avait demandé d'harmoniser autant que possible les plans de travail du Groupe de travail des effets et de l'Organe directeur de l'EMEP. Il a noté qu'à la demande du bureau de l'Organe directeur de l'EMEP, il n'y avait pas eu l'année passée de réunion commune des bureaux mais que les données nécessaires avaient été recueillies auprès des différents programmes et communiquées au bureau de l'EMEP. Un plan de travail à moyen terme pour la période 2007-2010 a été communiqué sous forme de document informel.

61. Le Groupe de travail des effets:

a) A approuvé le plan de travail de 2008 pour le développement des activités relatives aux effets (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/4), tel que modifié, et a décidé de le soumettre à l'Organe exécutif sous sa forme révisée;

b) Est convenu que les éléments du plan de travail de 2008 pourraient servir de base au financement partiel des programmes par le Fonds d'affectation spéciale;

c) A pris note des résultats de la collaboration entre son Président et le Président de l'Organe directeur de l'EMEP au cours de l'année 2007;

d) Est convenu qu'il était important de continuer à collaborer avec l'Organe directeur de l'EMEP, en particulier avec son bureau et ses centres de programme, afin de répondre efficacement aux objectifs prioritaires de la Convention, est convenu d'en tenir compte lorsqu'il élaborerait des plans pour ses activités futures et a invité tous les programmes à faire de même.

B. Collaboration aux fins de la surveillance

62. Le Président a informé le Groupe de travail des suggestions formulées par la Commission européenne tendant à ce que la surveillance des effets soit assurée d'après une directive révisée de l'UE concernant les plafonds nationaux d'émission. M. Hettelingh (Pays-Bas) a proposé que le Groupe de travail informe la Commission européenne que les systèmes et données de surveillance prévus par la Convention étaient bien établis et constituaient une base utile et pratique pour une éventuelle collaboration.

63. À l'issue de la discussion, le Groupe de travail a pris note des propositions de la Commission européenne. Il a indiqué qu'il était prêt à aider à introduire des obligations appropriées dans la directive de l'UE relative aux plafonds nationaux d'émission, actuellement en cours de révision, et à surveiller et évaluer les effets des réductions des émissions de polluants atmosphériques sur la santé et l'environnement. Le Groupe de travail a ajouté qu'il avait une longue expérience de l'étude des effets de la pollution atmosphérique sur la santé, la nature et les matériaux en Europe et qu'il appuierait toute initiative visant à renforcer la collaboration européenne dans ces domaines. Les travaux déjà réalisés par les Parties en vertu de la Convention et par les États membres de l'UE devraient être pleinement mis à profit. Le Groupe de travail a instamment invité la Commission européenne à coordonner ses propositions en matière de surveillance avec tous les programmes de surveillance, de mesure et d'évaluation relevant du Groupe de travail. Il a également invité l'Organe exécutif et son bureau à étudier cette question plus avant.

C. Proposition concernant la création d'une équipe spéciale de l'azote réactif

64. Le Président a présenté un document informel faisant état d'une proposition des Pays-Bas et du Royaume-Uni pour la création d'une équipe spéciale de l'azote réactif au titre de la Convention. Au cours de la discussion qui a suivi, plusieurs délégués ont appuyé cette proposition considérée comme un moyen utile de s'attaquer au problème de l'azote dans une perspective plus vaste, sous réserve que soient conservées les compétences existantes sur l'ammoniac dans le cadre de la Convention et que tous les organes subsidiaires soient tenus informés des activités à ce sujet.

65. Le Groupe de travail a pris acte de la proposition dont il a appuyé la présentation avec un amendement précisant que l'équipe spéciale devrait également faire rapport au Groupe de travail et à l'Organe directeur de l'EMEP.

VII. FINANCEMENT DES ACTIVITÉS RELATIVES AUX EFFETS

66. Le secrétariat a présenté une note sur le financement des activités relatives aux effets, établie par le bureau du Groupe de travail en collaboration avec le secrétariat (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/5) conformément à la décision 2002/1 de l'Organe exécutif. Il a

présenté les informations actualisées contenues dans les tableaux 2 et 3 du document et faisant apparaître l'évolution récente du Fonds d'affectation spéciale.

67. Le délégué du Royaume-Uni a fait état des contributions en nature de ce pays au PIC-Végétation. Le délégué de la Hongrie a fait observer que le nouveau barème des quotes-parts de l'ONU qu'il était proposé d'adopter imposerait un fardeau supplémentaire à certaines Parties tout en réduisant le montant des sommes dues par beaucoup.

68. Le Président a indiqué qu'un document sur les solutions susceptibles d'être appliquées pour la distribution de fonds sans affectation particulière entre les huit centres soutenus par le Fonds d'affectation spéciale pour des activités de base non couvertes par le Protocole de l'EMEP était en cours d'élaboration afin d'être soumis à l'examen de l'Organe exécutif à sa vingt-cinquième session. L'établissement de ce document a été confié à un groupe restreint composé d'experts de l'Allemagne, de la Finlande, des Pays-Bas et du Royaume-Uni ainsi que du Président et du secrétariat mais ouvert à la participation d'autres Parties intéressées.

69. Le Groupe de travail des effets:

a) A approuvé la note sur le financement des activités relatives aux effets (ECE/EB.AIR/WG.1/2007/5), telle que modifiée, et a décidé de soumettre les informations données à l'Organe exécutif;

b) A pris acte avec satisfaction du montant des contributions volontaires en espèces faites en 2007;

c) A approuvé le tableau faisant apparaître pour 2008 des coûts de coordination internationale d'un montant de 2 152 700 dollars pour différents éléments des activités relatives aux effets et, pour 2009 et 2010 respectivement, des coûts estimatifs provisoires d'un montant de 2 1522 700 dollars à soumettre à l'Organe exécutif;

d) A pris note du barème des quotes-parts de l'ONU pour 2007 et a prié l'Organe exécutif de l'adopter à sa vingt-cinquième session aux fins du calcul des contributions recommandées;

e) A pris acte avec satisfaction de l'appui essentiel que lui apportent, notamment pour ses activités relatives aux effets, les pays chefs de file, les pays qui hébergent des centres de coordination et ceux qui organisent des réunions, ainsi que les pays qui financent les activités de leurs centres nationaux de liaison et la participation active d'experts nationaux aux travaux relevant de la Convention;

f) A accueilli avec satisfaction les contributions en espèces versées en 2007 tout en priant instamment, une fois de plus, les Parties qui ne l'ont pas encore fait, de verser sans délai au Fonds d'affectation spéciale les contributions fixées par l'Organe exécutif dans sa décision 2002/1 pour le financement des activités relatives aux effets;

g) A noté que les contributions pourraient être versées selon les instructions données dans les lettres qui seront envoyées par le secrétariat au début de 2008.

VIII. ÉLECTION DU BUREAU

70. M. T. Johannessen (Norvège) a été réélu Président. M^{me} I. Skorepova (République tchèque), M. J. Bak (Danemark) et M. C. Nagl (Autriche) ont été élus Vice-Présidents. M^{me} A. C. Le Gall (France) et M. T. Clair (Canada) ont été réélus Vice-Présidents. Le Groupe de travail a exprimé sa gratitude à son Président et au Bureau pour leur contribution importante aux résultats obtenus.

IX. QUESTIONS DIVERSES

71. Le secrétariat a présenté une liste provisoire des réunions pour 2007-2008, mise à jour sur le site Internet de la Convention, et a invité toutes les Parties et tous les programmes à lui communiquer toutes modifications ou informations nouvelles.

72. Le Président a informé le Groupe de travail que sa vingt-septième session se tiendrait en principe du 3 au 5 septembre 2008, l'ouverture étant prévue le mercredi 3 septembre 2008 à 10 heures (voir l'annexe pour la révision proposée).

Annexe

**CALENDRIER PROVISOIRE DES RÉUNIONS DE 2007-2008
RELATIVES AUX EFFETS**

10-13 décembre 2007 Genève	Organe exécutif de la Convention (vingt-cinquième session)
14-18 avril 2008 Genève	Groupe de travail des stratégies et de l'examen (quarante et unième session)
1 ^{er} -5 septembre 2008 Genève	Groupe de travail des stratégies et de l'examen * (quarante deuxième session)
8-10 septembre 2008 Genève	Organe directeur de l'EMEP (trente-deuxième session)
24-26 septembre 2008 Genève	Groupe de travail des effets * (vingt-septième session)
15-19 décembre 2008 Genève	Organe exécutif de la Convention (vingt-sixième session)

8-10 octobre 2007 Nancy, France	Équipe spéciale du Programme international concerté (PIC) d'évaluation et de surveillance de l'acidification des cours d'eau et des lacs (vingt-troisième réunion)
24-26 octobre 2007 Sitges, Espagne	Groupe mixte d'experts de la modélisation dynamique (huitième réunion)
21-22 novembre 2007 Windermere, Royaume-Uni	Atelier sur les charges critiques pour les métaux lourds (Groupe de travail des effets)
28-30 novembre 2007 Laxenburg, Autriche	Atelier sur la construction de modèles d'évaluation intégrée pour l'azote (en collaboration avec l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée et le Centre pour les modèles d'évaluation intégrée)
25-29 février 2008 (en principe) Oulu, Finlande	Équipe spéciale du PIC relatif aux effets de la pollution atmosphérique sur la végétation naturelle et les cultures (vingt et unième réunion)
Mars/avril 2008 (en principe) Bonn, Allemagne	Équipe spéciale mixte des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique (onzième réunion)
2-4 avril 2008 (en principe) Tallinn	Équipe spéciale du PIC relatif aux effets de la pollution atmosphérique sur les matériaux, y compris ceux des monuments historiques et culturels (vingt-quatrième réunion)
21-25 avril 2008 Berne	Atelier du Centre de coordination pour les effets (CCE) (dix-huitième réunion); Équipe spéciale du PIC de modélisation et de cartographie des niveaux et des charges critiques ainsi que des effets, risques et tendances de la pollution atmosphérique (vingt-quatrième réunion)

7-9 mai 2008 (en principe) Madrid	Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée (trente-quatrième réunion)
14-16 mai 2008 Pampelune, Espagne	Équipe spéciale du PIC de surveillance intégrée des effets de la pollution atmosphérique sur les écosystèmes (seizième réunion)
24-28 mai 2008 Larnaka, Chypre	Équipe spéciale du PIC d'évaluation et de surveillance des effets de la pollution atmosphérique sur les forêts (vingt-quatrième réunion)
Octobre 2008 (en principe)	Équipe spéciale du PIC d'évaluation et de surveillance de l'acidification des cours d'eau et des lacs (vingt-quatrième réunion)
Automne 2008 (en principe)	Groupe mixte d'experts de la modélisation dynamique (neuvième réunion)
Novembre 2008 (en principe)	Atelier sur les modèles d'évaluation intégrée (Centre pour les modèles d'évaluation intégrée); Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée (trente-cinquième réunion)

* Changement des dates proposé par le Groupe de travail des stratégies et de l'examen à sa quarantième session et devant faire l'objet d'une décision de l'Organe exécutif à sa vingt-cinquième session.
